

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze mai à dix-huit heures et trentes minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Capucine Faivre, Maire.

Etaient présents : Daniel LEHLEYDER, Isabelle BELLY, Jean-Paul VEAUDEQUIN, Claude FAUCHER, Maxime CRÉPIN, François GASPARD

Absents excusés : Philippe SARRAUSTE, Guy-Antoine de LAROCHEFOUCAULD

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Daniel LEHLEYDER a été élu secrétaire de séance.

Madame le Maire informe que durant ce conseil municipal aucune délibération ne sera prise, il s'agit juste de présenter l'avancement du projet sur le SDA et des aménagements routiers proposés par le département. Elle informe également que tous les documents présentés ce soir, seront consultables en mairie aux horaires d'ouverture.

## **I – Présentation et échange sur les travaux d'assainissement**

L'objectif de cette présentation est de statuer sur le volume engagé pour les travaux d'assainissement. Pour rappel, les travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées concernent 4 secteurs pour un total de 839 600.00€ HT, les secteurs sont les suivants :

- Secteur de la Charrière des Bois : 235 200.00€ HT
- Secteur de la rue du Docteur Duval : 299 000.00€ HT
- Secteur de la rue du Général Leclerc : 262 200.00€ HT
- Secteur de la Vieille Charrière de Gasny : 43 200.00€ HT

Il existe des contraintes par secteur, par exemple pour la rue du Docteur Duval les habitations sont anciennes avec une zone inondable, de plus pour la charrière des Bois on retrouve un grand nombre de boves et pour l'ensemble des secteurs il existe un encombrement du sous-sol.

Le bilan des enquêtes domiciliaires qui ont été faites courant juillet et août 2020 est le suivant : 102 enquêtes devaient être faites mais seulement 73 ont été réalisées et 29 non réalisées (habitations déjà raccordées et absences de réponse), 26 habitations considérées complexes à raccorder et 1 restaurant sur le secteur d'étude.

Suite aux études qui ont été faites, les scénarii techniques sont différents selon les secteurs :

- Secteur de la Charrière des Bois : il y aura plusieurs créations de réseau d'assainissement selon les riers du secteur donc au final on aura 51 boites de branchements et 44 regards de visite et plusieurs mètres linéaire de conduites gravitaires.
- Secteur de la rue du Docteur Duval : pour la rue de l'Île Frion et du Docteur Duval, va être créer un réseau d'assainissement des eaux usées et dévoiement des réseaux d'eaux

pluviales et d'eau potable, création d'un poste de refoulement pour diriger les eaux usées vers le réseau existant rue du Général Leclerc, l'endroit ou l'armoire de commande et le poste de refoulement doivent être installés n'est pas encore déterminé. Pour la rue du Docteur Duval et la promenade Louis Guy, la création d'un réseau d'assainissement des eaux usées en parallèle du réseau d'eaux pluviales existant doit être fait mais également un poste de refoulement pour diriger les eaux usées vers le réseau existant, le réseau d'assainissement des eaux usées qui existe rue des Jardins et rue du Quai sera rallongé donc au final il y aura 55 boîtes de branchement, 2 postes de refoulement et 35 regards de visite et plusieurs mètres linéaire de conduites gravitaires.

- Secteur de la route de Haute-Isle : création de 10 boîtes de branchement, 14 regards de visite et 1 poste de refoulement et conduites gravitaires.
- Secteur de la Vieille Charrière de Gasny : 9 regards de visite, 4 boîtes de branchements et conduites gravitaires.

Madame le maire explique au conseil municipal qu'au vu du coût total des travaux qui s'élève à 1 154 435.00€ HT, le projet dans sa globalité ne sera pas réalisable, il va donc falloir choisir quel secteur doit être fait en priorité, soit le secteur de la Charrière des Bois plus celui de la rue du Docteur Duval pour un coût HT de 817 325€ ou la rue du Docteur Duval pour 485 610€ avec un reste à charge pour la commune de 40% après déduction des subventions de l'agence de l'eau et du département ou aucuns des secteurs. Le secteur du Docteur Duval serait plus approprié à faire avant les autres car actuellement tout est déversé dans la Seine et il n'y aura pas de difficultés pour le passage du réseau. L'idée serait de démarrer les travaux après la saison touristique fin août pour une durée d'environ 25 semaines.

Elle rappelle que si nous voulions être en conformité il faudrait faire le village en entier.

Le conseil décide de prioriser le secteur de la rue du Docteur Duval pour arrêter dans un premier temps de polluer la Seine, les travaux en secteur privé seront à la charge des administrés mais la commune s'occupera de lancer les demandes de subvention et de ficeller le dossier.

Madame le maire ajoute qu'à partir de 2026, la communauté de commune reprendra la compétence assainissement.

## **II – Présentation et échange sur l'aménagement routier proposé par le Conseil Départemental sur la RD100 et RD913**

Madame le maire souhaite faire un compte-rendu suite au rendez-vous qui s'est déroulé au centre d'exploitation de Magny en Vexin pour un aménagement routier sur les routes départementales 100 et 913. Cet aménagement a été mis en place pour sensibiliser les conducteurs à ralentir en entrée et sortie du village.

Tout d'abord un premier aménagement sera fait pour protéger le franchissement de l'intersection RD100 avec la RD913 (route des Crêtes) avec la création d'un sens de circulation sur les RD100/913 et le chemin ainsi qu'un cheminement pour les piétons ou vélos sur les RD100/913. Cette opération nécessite la modification du chemin en voirie sens unique avec une largeur de voie d'environ 4 m, cela limitera aussi les croisements qui peuvent être dangereux.

L'exploitation de la circulation se fera comme suit :

- Les usagers venant de la Roche Guyon en direction de Gasny devront emprunter la RD100 en directin de Chérence puis prendre le chemin rural
- Les usagers venant de La Roche Guyon en direction de Chérence, pas de changement de circulation
- Les usagers venant de Chérence en direction de La Roche Guyon ou de Gasny devront emprunter me chemin rural puis la RD913 vers La Roche Guyon ou vers Gasny
- Les usagers venant de Gasny en direction de La Roche Guyon ou de Chérence, pas de changement
- Les usagers venant de la VC3 (Gommecourt) en direction de Gasny, de La Roche Guyon ou de Chérence pas de changement.

Un cheminement piéton sera crée en haut de la charrière des bois jusqu'à l'arboretum.

Les documents sont consultables en mairie.

Autre aménagement, la création d'écluses, rétrécissement de la chaussée, route de Gasny au niveau des boves des commerçants, route de Bennecourt au niveau du terrain de tennis et devant l'Igesa et au niveau du cimetière.

Le conseil municipal demande si la création de chicanes ne serait pas plus judicieux notamment devant les boves des artisans pour créer des places de stationnement.

### III – Affaires diverses

Madame Belly rappelle que ce dimanche aura lieu la fête du Vélo, de nombreuses animations vont être proposées par le Conseil Départemental, un manège sera installé sur la place de l'Ecu mais aussi un vélo smoothie c'est-à-dire confectionner son propre smoothie à l'aide de ses jambes. Des transats seront installés pour les personnes ayant fait des balades, mais aussi des musiciens....

A 14h, départ des balades avec plusieurs itinéraires suivant un degré de difficulté.

Elle rappelle également que La Roche Guyon est la seule commune du département à faire cette manifestation.

Le samedi 14 mai, carnaval de l'école, ils défilent dans le village.

Les travaux pour le changement de menuiseries au Grenier à Sel ont débuté la semaine dernière et seront terminés la semaine 20, la peinture sera faite tout de suite derrière.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil Municipal est déclaré clos à 20h20.

Le Maire,  
Capucine Faivre

